



Association Père Guy GILBERT - BERGERIE de FAUCON

LIEU DE VIE ROUTE DEPART. 952
F 04120 ROUGON

www.bergerie-faucon.org
Siret Faucon: 42908417100017

bergerie.faucon@orange.fr
fax 04.92.83.76.36

Antenne de Paris : 46 rue Riquet 75019 PARIS www.guygilbert.net ☎ 01.40.35.75.46 fax 01.40.35.12.93

Association : inscrite à Castellane au n° N151 le 10.05.1977, reconnue de bienfaisance et d'assistance par la Préfecture, agréée lieu de vie par le C.G. 04 et la PJJ
Ses actions : héberger, protéger, aider, éduquer, former, réinsérer, orienter, accompagner, des jeunes en grandes difficultés, en ruptures, victimes de violences, en prison, en abandons, en délinquances, - permettre à ces jeunes de se reconstruire au contact des animaux et des activités de notre élevage agricole des Gorges du Verdon, lieu de vie de type familial où se prépare leur avenir, - face aux difficultés des jeunes, éditer, sensibiliser, animer préventions et conférences avec Guy

PROJET PEDAGOGIQUE de la Bergerie de Faucon



INTRODUCTION

Avant de lire ce projet pédagogique, et pour permettre une bonne compréhension de la démarche, il est utile de consulter notre dossier de présentation de l'association.

Note :

Quand nous parlons de Faucon, il s'agit du lieu de vie de la Bergerie de Faucon situé dans les Gorges du Verdon. C'est le lieu où les jeunes sont hébergés et où ont lieu les activités pédagogiques.

Ce projet pédagogique est validé par le Président et le Bureau d'Assistance de l'association ainsi que du CROSMS.

PRINCIPES ET VALEURS

Faucon se veut être un lieu de vie chaleureux. Un lieu où le jeune se retrouve au sein d'un petit groupe, offrant un cadre sécurisant où les relations affectueuses occupent une place importante.

Le but de Faucon est le même que celui des institutions à caractère social ; d'une part, nous permettons au jeune de se resocialiser, d'autre part il est appelé à évoluer et à grandir ; en fin de compte, il devra pouvoir à fin de son séjour, être en mesure de préparer son avenir tant humain que professionnel.

La particularité de notre projet pédagogique réside dans le fait qu'il fait en grande partie référence :

- aux modèles de vie familiale
- à la relation à l'animal
- au suivi individuel de chaque jeune

Concrètement, la méthode pédagogique adoptée et éprouvée par l'équipe éducative consiste dans le « vivre avec » et dans la proposition d'un accompagnement à raison de un éducateur pour un jeune. Les actes éducatifs se posent alors au gré des circonstances et contraintes, tant lors du ménage ou de la cuisine quotidienne que dans la détente et les activités sur des chantiers.

Une autre particularité au service du principe énoncé, concerne la pratique pédagogique qui fait intervenir l'animal (elle sera détaillée plus loin).

Ces missions visent à amorcer ou poursuivre une dynamique cohérente d'évolution personnelle et de construction identitaire par la prise de conscience de leur propre valeur et de leurs propres aspirations. Il nous paraît essentiel que les jeunes puissent faire émerger leurs désirs propres et être acteurs dans l'élaboration de leurs projets.

Notre but est de les « tirer vers le haut » et de les faire « rêver haut ».

Guy GILBERT, prêtre éducateur, président et fondateur de l'association résume le travail en ces termes :

« Au sein d'une structure recréant un cadre familial, faire découvrir et développer chez le jeune accueilli de nouvelles manières de vivre la relation aux autres dans le respect mutuel. La Bergerie de Faucon se veut être un lieu de vie chaleureux, contenant et structurant, permettant l'apprentissage d'une discipline de vie, l'acquisition de points de repères, encourageant l'ouverture aux autres, soutenant une réflexion sur la vie et préparant l'avenir du jeune.

Pour permettre de développer ces aspects, Faucon a développé en 35 ans une pédagogie originale et éprouvée, la relation du jeune à l'animal. Quotidiennement, le jeune soigne un animal parmi les 39 espèces élevées sur le domaine.

De plus, par l'ensemble de nos activités, nous cherchons à donner au jeune le sens du travail en le situant dans l'effort et dans la responsabilité, le respect des horaires et le goût du travail bien fait. Faucon permet au jeune d'évoluer d'un comportement agressif vers un comportement équilibré, raisonné, en lui faisant découvrir ses potentialités d'attention à l'autre à travers les animaux et à travers la vie en commun. »

SOMMAIRE

LES MOYENS EDUCATIFS ET PSYCHOPEDAGOGIQUES

Une rupture
Une vie « ensemble »
La relation éducative
L'outil pédagogique animal
Le théâtre, ...
Les sorties, le jeu
La formation, la scolarité
Le suivi psychologique
Le projet individuel
L'évaluation

HORAIRE TYPE

LES LIENS AVEC LES ACTEURS EXTERIEURS

Avec les administrations de contrôle
 Les modalités d'admissions
 Informations techniques

Avec le juge
Avec la famille

PERSPECTIVES

Un bilan contrasté
De nouveaux défis
La parole du fondateur



LES MOYENS EDUCATIFS ET PSYCHOPEDAGOGIQUES

UNE RUPTURE

L'environnement du jeune est souvent un des facteurs déterminants qui l'amène dans la délinquance et la violence. D'habitude, les jeunes accueillis à Faucon ont vécu une multitude de placements, parfois même la prison ou l'hôpital psychiatrique.

C'est pourquoi le lieu de vie se situe en Provence, loin des villes, dans le cadre du Parc Naturel des Gorges du Verdon. La rupture ainsi créée par rapport au milieu habituel engendre un contexte propre à la prise de distance et à la remise en question des fonctionnements habituels.

De plus, nous cherchons à vivre au plus près des valeurs que nous enseigne le lieu : le respect, la beauté, l'écoute. Ainsi, nous faisons vivre au jeune une réelle rupture avec son milieu de vie pour que lui-même se rende compte de l'importance et de l'influence de son environnement sur son comportement. Tout dans l'environnement de Faucon tend vers l'apaisement et incite à l'émerveillement. Nous proposons ainsi une éducation au beau. De fait, une rupture se produit : du béton au Verdon...

UNE VIE « ENSEMBLE »

La vie ensemble nuit et jour, jeunes et éducateurs sous un même toit, tel une famille, est un des aspects essentiels du projet éducatif, et un moyen éducatif spécifique de Faucon. Ils partagent le quotidien dans ce qu'il a de passionnant mais aussi de difficile.

Les jeunes qui arrivent à Faucon sont marginalisés, manquent de repères positifs et ont du mal à accepter règles et contraintes. A travers ce « vivre ensemble » quotidien, l'équipe essaie de leur faire ressentir l'importance, du respect envers l'autre, de la rigueur et des exigences, comme par exemple, le respect des horaires. Ils font l'expérience de l'étayage que leur apporte l'équipe en s'y confrontant en permanence.

L'originalité et l'exigence de Faucon tiennent dans le fait que chaque jeune est quotidiennement suivi par un compagnon éducateur qui travaille avec lui (système de référent). Cette relation souvent duelle (mais pas uniquement) permet une évolution rapide des comportements du jeune.

Chaque compagnon éducateur reste durant trois semaines en permanence sur le lieu de vie. Un roulement est organisé pour respecter l'amplitude horaire et permettre la prise de distance et de repos. Après trois semaines de présence, l'éducateur bénéficie d'une semaine de congés. Le jeune apprécie cette présence permanente, rassurante, contenante. Grâce à ce rythme, le jeune retrouve une cellule familiale qui lui a souvent fait défaut. Les grandes occasions et les anniversaires sont fêtés pour recréer un esprit familial. La vie communautaire se veut un moyen de découverte ou de redécouverte des valeurs équilibrantes que sont le dialogue, l'amitié, l'ouverture à l'autre et le respect.

Pour permettre une parole libre, chaque soir en fin de repas, une "réunion de table" est organisée. Chacun y a son temps de parole, d'abord les jeunes et ensuite les éducateurs. Ce moment d'échange privilégié permet de connaître les ressentis de chacun sur la journée passée ainsi que ses attentes, ses difficultés et ses joies. C'est l'occasion de recadrer un comportement conflictuel d'un jeune durant la journée.

La vie en commun permet de faire émerger le sentiment d'existence pour chaque individu et permet de découvrir que l'autre est source d'échanges, d'amitié et de connaissance. Le jeune apprend le partage, la solidarité, les bénéfices et les frustrations de la vie quotidienne. Ce type de relations ouvre sur les autres et en même temps sur soi-même – la vie de groupe entraînant inévitablement un travail intérieur et une réflexion sur soi.

L'organisation, le nombre de compagnons éducateurs et le nombre des jeunes accueilli, sont fonction de cette donnée de vie communautaire.

L'ensemble des acteurs sont tenus au secret professionnel.

LA RELATION EDUCATIVE

Les membres de l'équipe éducative sont les garants de l'avancée et de la bonne marche du groupe et de chacun, dans l'esprit de la maison et du projet pédagogique. Ils veillent au respect des règles de vie de la maison et des comportements humains.

La démarche d'autonomie du jeune s'effectue à travers les ateliers, en le responsabilisant et en travaillant avec lui. Ainsi, dans la relation éducative, l'éducateur se doit de poser des actes. En effet, l'Homme ne se révèle pas en dehors d'un rapport humain. La relation qui s'établit entre l'éducateur et la personne qu'il aide « à être », n'est pas accessoire. Nous parlons là d'un savoir être et d'un savoir faire partagé dans un accompagnement socio-éducatif. Par exemple, les expériences d'écoute ou de simple présence, les partages informels, le temps passé à soigner un animal, les moments de jeux, etc., sont autant d'aspects concrets d'une thérapie par le dialogue à laquelle toute l'équipe s'exerce auprès de chaque accueilli. A plusieurs reprises, nous avons remarqué que le jeune peut ainsi prendre conscience de ses dysfonctionnements et mettre à jour des souffrances jusque-là cachées (par exemple, le cas d'inceste ou de viol n'est pas rare).

L'exemplarité est un autre aspect de l'accompagnement exigeant un suivi à long terme. La valeur de l'exemple et l'ouverture vers d'autres modèles que ceux que le jeune a pu côtoyer chez lui sont essentiels pour sa croissance et son évolution.

A Faucon, la relation éducative comporte une part importante de médiation. En effet, la gestion de conflits nécessite à chaque fois 'du doigté', de la patience et de la douceur ; il s'agit de rester ferme et intransigeant sur les principes éducatifs

importants et par ailleurs, de canaliser la violence vers des exécutoires. Comme il vaut mieux prévenir que guérir, une vigilance de tous les instants ainsi qu'une bonne connaissance du jeune, de sa situation et de son dossier sont indispensables. Les manquements au règlement intérieur, les incivilités et les fautes graves sont sanctionnés. Nous essayons d'appliquer la théorie de la tolérance zéro au sujet des actes répressibles, mais celle-ci s'accompagne toujours d'une grande tolérance à l'égard de la personne. Nous considérons en effet qu'une personne ne se résume pas à ses actes.

Voilà résumés quelques exemples symptomatiques de la pratique de la relation éducative dans notre lieu de vie.

L'OUTIL PEDAGOGIQUE ANIMAL

Le jeune qui arrive dans notre lieu de vie est en droit de s'interroger sur notre atelier pédagogique qui fait intervenir les animaux ; nous en avons près de 200 répartis en 39 espèces différentes. Ne lui expliquant rien à ce sujet au départ, à part les règles de sécurité, nous le laissons découvrir et entrer dans cette démarche par des actes.

Première étape : la découverte et l'ouverture. Le jeune fait le tour des animaux et va aller naturellement vers l'animal de son choix, celui qui l'attire le plus, qui l'intrigue, qui suscite des émotions, des craintes ou des défis. Ce premier pas est important et constitue déjà une façon de sortir de lui-même pour aller vers un autre. Le jeune quitte sa réalité pour la découverte d'une autre réalité et se décentre de lui-même pour s'ouvrir à l'inconnu. L'animal de son choix motive et facilite son ouverture à l'équipe qui va l'accompagner dans l'apprivoisement de cette bête.

Seconde étape : l'apprivoisement. Cet apprivoisement est réciproque ! C'est autant le jeune qui apprivoise l'animal que ce dernier le jeune. Par exemple, pour s'approcher du lama, l'adolescent doit faire preuve de douceur, de patience et de persévérance. Au prix de ces efforts, il apprivoisera le lama. Le résultat obtenu est alors satisfaisant pour les deux protagonistes.

Au quotidien, il s'agit pour le jeune, responsable de la ou des bêtes choisies, de s'en occuper, c'est-à-dire de la nourrir matin et soir, tous les jours, à heures fixes. La bête rythme donc le quotidien du jeune. L'adolescent sait pourquoi il doit se lever chaque matin car l'animal dépend de lui, il faut qu'il aille le nourrir, quel que soit le temps, le soigner, le caresser, lui parler ; une fois par semaine, nettoyer son enclos, désinfecter ses gamelles, changer sa litière ; et le reste du temps, entretenir son enclos, sa cabane, sa prairie, bref, prendre soin de son bien-être.

Enfin, deux à trois fois par semaine, le jeune sort la bête de son enclos pour la panser, la nettoyer, la brosser, la promener, poursuivre l'apprivoisement et ce, accompagné d'un éducateur qui saura mettre à profit ce temps convivial pour susciter des discussions et tisser des liens. C'est le moment privilégié pour approfondir un travail thérapeutique en abordant des sujets divers et variés, ceci dans un contexte et un environnement apaisants pour le jeune.

L'ensemble de ces activités est une pratique vérifiée, expérimentée, « qui marche » depuis plus de 30 ans au sein de Faucon, sous le nom de « thérapie facilitée par l'animal ».

Après une trentaine d'années d'expériences et de réflexions, nous pouvons conclure que l'animal est un support efficace et privilégié au travail éducatif pour un public adolescent en danger, à condition toutefois de soutenir cette démarche par d'autres outils psychopédagogiques, dont nous faisons référence ailleurs dans ce projet.

Nous mettons en évidence trois valeurs pédagogiques et psychothérapeutiques de la relation avec l'animal :

- un rôle de **substitut**, qui empêche le repli sur soi et la dépression ; il donne un sentiment d'utilité, permet d'éviter la peur des autres, de la foule ou de la solitude, de se faire aimer tout en apportant de la compagnie.
- un rôle d'**intermédiaire** qui restaure ou génère, l'ambiance familiale, l'ambiance d'une ferme où jeunes et adultes doivent mettre « la main à la pâte », et les relations interpersonnelles ; il stimule les relations, apaise les tensions ou les conflits, se fait porteur de messages.
- un rôle **structurant** qui facilite la maturation psychologique affective et psychomotrice des adolescents en danger ; il canalise et contient l'agressivité, stabilise, responsabilise, organise le temps, encadre le quotidien, met en relation avec la nature, réfléchit et prolonge l'image narcissique du possesseur.

La thérapie facilitée par l'animal, outil à vocation thérapeutique mais pas exclusivement, constitue une des solutions envisagées pour faire renaître ou conserver le lien affectif, maintenir un sentiment d'utilité, améliorer la qualité de vie, encourager et favoriser les relations sociales, entretenir l'activité et diminuer l'inadaptation. Bien entendu, cette démarche est soutenue par une prise en charge psychologique. Une psychologue passe régulièrement et propose un entretien au jeune. Certains jeunes suivent par ailleurs une thérapie à l'extérieur de Faucon.

LE THEATRE / LES MARIONNETTES / LA MUSIQUE / LE DESSIN / LA VIDEO / ...

Dans la mesure du possible, un après-midi par semaine est réservé à un atelier dit artistique.

Ces moments constituent autant des occasions d'amusement et de détente qu'une réelle possibilité de formation et de réalisation d'un travail psychopédagogique.

Prenons l'exemple du théâtre.

Il ne s'agit pas de former des « acteurs » à une technique théâtrale, mais d'utiliser l'outil que constitue le théâtre pour travailler la relation avec les jeunes. Dans cette perspective, les exercices proposés lors de ces ateliers sont axés sur l'espace (moi dans l'espace et moi avec les autres dans cet espace), la confiance (en soi mais aussi en l'autre), l'écoute, le développement de l'imaginaire, l'émotion (exprimée et ressentie) et l'improvisation. Les trois premiers thèmes permettent d'aborder, sans forcément la nommer, la question de la relation aux autres – relation qui doit se construire dans l'écoute et le respect pour que le théâtre puisse émerger. Le travail sur les émotions a pour objectif d'apprendre à mieux connaître et

reconnaître les émotions qui nous habitent. Les jeunes que nous accueillons ont bien souvent des difficultés à mettre des mots sur ce qu'ils ressentent. Disposant de moyens d'expression limités, ils peuvent alors être amenés à réagir violemment. Dès lors, le travail des émotions, leur expérimentation et leur expression dans un cadre sécurisant puisque fictionnel, contribue à accroître la conscience et, par la suite, la maîtrise de celles-ci au quotidien. L'improvisation, quant à elle, permet à la fois la libération de l'imaginaire et la prise de distance par rapport à la réalité. En effet, le recours au psychodrame est l'occasion de rejouer des situations vécues tout en étant débarrassé des pressions ou des tensions liées à la réalité. De ce fait, grâce au caractère fictionnel de l'espace théâtral, les jeunes peuvent trouver pour une même situation, d'autres possibilités de réaction que celle qu'ils adoptent habituellement. Ils sont amenés à découvrir en eux des ressources qu'ils ne soupçonnaient pas.

Par ailleurs, l'activité théâtre trouve son origine et sa raison d'être dans un moment important : la fête annuelle de la Bergerie de Faucon. À cette occasion, un spectacle est présenté au public, c'est-à-dire principalement aux habitants des environs. Cette fête, tout en fournissant un objectif concret aux ateliers hebdomadaires, constitue un élément important dans l'établissement et l'entretien de relations positives avec nos voisins. Elle a d'ailleurs été instaurée dans ce but : montrer aux gens de la région, qui souvent appréhendent l'installation d'un lieu de vie pour jeunes en difficulté près de chez eux, que les jeunes sont capables de produire autre chose que de la délinquance. Cette fête est donc l'occasion pour les jeunes de se définir publiquement autrement que comme des délinquants et, pour nos voisins, d'enrichir ou de modifier la représentation sociale qu'ils ont de ceux-ci.

LES SORTIES

Les sorties sont des moyens efficaces de confrontation avec la société. A raison d'une sortie ludique par week-end (bowling, cinéma, patinoire, karting, salle de jeux, assister à un match de foot ou de rugby, ...) et d'une sortie dite culturelle par mois (musée, théâtre, concert, cirque, expo, film documentaire, ...), elles permettent de s'ouvrir sur l'extérieur, de ne pas couper les ponts avec les réalités connues par les jeunes avant leur placement. Mais l'équipe éducative est vigilante, elle ne laissera aucun jeune reprendre ses anciennes habitudes, souvent très négatives lors de telles sorties.

LE JEU

Que ce soit un jeu d'équipes ou un jeu de société, le jeu est le moment idéal pour analyser, favoriser et développer les attitudes et les relations des jeunes. L'importance du jeu a été analysé et exposé en de nombreuses occasions et par nombre de responsables et professionnels de l'éducation. L'ensemble de l'équipe lui attribue une grande attention et importance. Elle favorise donc le jeu que ce soit durant les temps libres ou lors de demi-journées spécifiques.

LA FORMATION

Après quelques mois d'adaptation au lieu et au rythme, si le projet individuel le permet, une formation est proposée à plusieurs niveaux :

- en interne, par des cours de remises à niveaux dispensés par les éducateurs selon les compétences de chacun ; il s'agit essentiellement de cours de mathématiques, de français et de culture générale ; nous attachons par ailleurs beaucoup d'importance à la formation concrète : fonctionnement d'une banque, d'un chéquier, comment remplir une déclaration d'impôts, comment et pourquoi voter, faire une formation aux premiers secours, sensibiliser le jeune au code de la route, comment rédiger un CV, comment préparer un entretien d'embauche, etc...
- par des cours du CNED ; un éducateur responsable coordonne ce suivi scolaire spécifique adapté au niveau du jeune et correspondant au programme officiel de l'Education nationale.
- en externe, par la possibilité donnée au jeune d'intégrer le collège de Castellane soit pour quelques cours individuels avec un professeur, ou alors pour certains cours avec une classe entière, dans la perspective d'aller en classe à plein temps, ceci évidemment en concertation avec monsieur le directeur et le corps professoral.
- en envoyant le jeune en stage découverte chez l'un de nos partenaires professionnels après signature d'une convention de stage ; nous avons ainsi pu proposer des stages en mécanique auto, en mécanique agricole, en hôtellerie, en coiffure, en électricité, en technique de vente, à l'ONF, comme berger, comme paysagiste, comme artiste potier, comme serveur, comme mime, comme maître chien, etc...
- en formant le jeune au sein de notre association auprès de nos salariés qui ont chacun un métier et des compétences spécifiques en dehors de leur formation d'éducateur.

LE SUIVI PSYCHOLOGIQUE

Un suivi psychologique est assuré sur le lieu de vie par une professionnelle. Elle vient une fois par mois pour suivre et intervenir auprès de l'équipe éducative. Sur demande du jeune ou de l'équipe éducative, elle rencontre le jeune. Par ailleurs, si le jeune en fait la demande, ou si l'équipe le demande, ou s'il y a injonction, nous lui proposons de rencontrer un professionnel à l'extérieur de Faucon, une fois par semaine.

LE PROJET INDIVIDUEL

Le projet individuel est primordial au sein de notre structure. Elaboré en lien avec le jeune, l'équipe, et l'administration de tutelle, il est régulièrement mis à jour et évalué dans le dialogue avec l'utilisateur et dans la confrontation avec la réalité. Ce projet individuel se précise généralement au bout de quelques mois de prise en charge à la Bergerie de Faucon. Il est. Chaque jeune a son référent et chaque référent a la responsabilité d'un seul jeune.

L'EVALUATION

Les critères principaux d'évaluation sont :

- le bien-être des usagers
- l'efficacité de l'équipe éducative
- le nombre de jeunes accédants, au départ de Faucon, à une autonomie réelle.

A Faucon, nous pratiquons une autoévaluation qui s'exprime à travers la mise en place de réunions qui sont souvent soumises au regard extérieur (des professionnels, des membres permanents de l'association). L'évaluation pratiquée dans la structure se décline en cinq réunions que nous allons détailler :

- une **réunion d'organisation** tous les soirs à 18 heures ; les compagnons éducateurs se réunissent pour évaluer la journée et organiser celle du lendemain ; l'équipe en profite pour se concerter sur une attitude éducative ou la réaction à avoir face à un conflit ; différentes informations tant administratives que pratiques ou éducatives sont partagées à cette occasion.

- une **réunion de synthèse** qui a lieu tous les vendredi après-midi ; elle comprend trois temps :

- * le premier est consacré à la remise en question de la pratique éducative pour chaque compagnon éducateur ; chacun peut y exprimer ses ressentis, ses perceptions de l'autre ; par ces débats, une cohérence d'équipe et une meilleure compréhension de l'autre est recherchée.
- * ensuite, l'équipe discute du comportement de chaque jeune et des objectifs de travail qui s'en dégagent ; elle participe ainsi à l'élaboration ou à la mise à jour du projet individuel.
- * pour finir, les objectifs de la semaine à venir (au niveau des ateliers, sorties, animations, zoothérapies, etc...) sont déterminés et les différents emplois du temps sont communiqués.

- une **réunion d'analyse de la pratique** avec un professionnel (une psychologue en l'occurrence) ; lors de cette réunion, l'ordre du jour est fixé par les différentes réalités qui ont touché l'équipe éducative dans sa pratique.

- une **réunion de supervision** une fois par mois en présence du président de l'association et de l'ensemble de l'équipe éducative et des salariés ; cette réunion sert à faire le bilan du mois passé, à faire le point sur la situation présente et à donner les perspectives du mois à venir en termes de projets individuels et de toute autre activité concernant Faucon ; à cette occasion, chacun est acteur et certaines attitudes sont alors minutieusement analysées.

- une **réunion de mise au point avec les usagers**, également une fois par mois ; les jeunes et les éducateurs ainsi que Guy Gilbert sont présents ; chaque compagnon s'exprime à tour de rôle sur chaque jeune, sur son comportement, son travail, ses relations avec les autres, son assiduité en cours, etc. ; c'est un moment de transparence où l'équipe fait le point, devant le jeune et avec lui, sur sa situation et ses perspectives. En fin de réunion est décidé du pécule versé à chaque jeune. Cet argent permet d'apprendre au jeune à gérer un budget et d'envisager ensemble des futures dépenses (cyclomoteur, permis de conduire...). Après ce premier bilan, dans le respect des usagers et pour faire valoir leurs droits, les jeunes s'expriment sur chaque éducateur et sur Guy.

Tous les documents de projets, d'évaluations, de rapports, ... sont consultables par les administrations de tutelle.

HORAIRES D'UNE JOURNEE TYPE

- 7h45 : réveil, toilette (6h45 pour les scolaires)
- 8h00 : petit déjeuner, brossage des dents
- 8h30 : soins et nourriture aux animaux
- 9h30 : nettoyage de la maison
- 10h00 : chantiers, travaux ou cours ou formations
- 12h00 : mettre la table + repas + service
- 13h00 : jeux, temps libre
- 14h00 : zoopédagogie, chantiers, cours, sport, jeux, travaux, sorties, visites guidées de la Faucon, ...
- 17h00 : goûter, puis soins et nourriture aux animaux
- 18h15 : douche, devoirs, temps libre, jeux ou sortie au village
- 19h00 : préparer dîner, un compagnon et un jeune
- 19h45 : repas du soir + réunion d'évaluation + service
- 20h30 : soirée (jeux, lecture, vidéo, sport, musique,...)
- 22h15 : coucher et extinction des feux à 22h30



LES LIENS AVEC LES ACTEURS EXTERIEURS

AVEC LES ADMINISTRATIONS DE CONTROLE

Le CROSMS est l'instance privilégiée pour suivre l'ensemble de l'activité du lieu de vie. Elle agrée le lieu de vie, le contrôle, le conseille et l'évalue. Elle a un regard de professionnel extérieur important pour notre structure.

La PJJ contrôle et agrée l'embauche du personnel.

Les prix de journée sont calculés et négociés avec le CROSMS.

Les évaluations périodiques sont effectuées sous sa surveillance et son concours.

AVEC LES ADMINISTRATIONS DE TUTELLE

Le rôle de l'administration de tutelle (ASE, PJJ) est déterminant durant toute la durée du placement du jeune à Faucon. Elle suit le jeune dans la durée, souvent depuis les premières années de sa vie. C'est notre référent direct permanent pour nous conseiller et nous renseigner quant aux attitudes à prendre vis à vis du jeune. Il est évident que toute décision engageant l'avenir du jeune est à discuter avec elle, comme tout changement de fonctionnement (scolarité, vacances chez les parents, stages,...).

L'administration, par son suivi permanent auprès du jeune, a droit de décision pour :

- tout motif de placement ou de déplacement
- la durée de ce placement
- les vacances du jeune
- les relations du jeune avec les parents, avec une famille d'accueil
- sa situation scolaire, professionnelle
- son avenir

Une situation mensuelle de présence des jeunes ainsi qu'un décompte des frais est envoyé chaque mois avec un état des disponibilités d'accueil.

Au minimum un rapport trimestriel est établi pour chaque jeune accueilli. Tout fait marquant dans la vie ou l'attitude du jeune entraîne un rapport immédiat.

Pour toute fugue ou problème important, l'administration responsable du jeune est prévenue prioritairement et de suite par téléphone (ou par télécopie si c'est le week-end), de même, l'ASE et la PJJ de Digne les Bains sont prévenus.

Une réunion semestrielle est souhaitée avec l'ensemble des personnes encadrant le jeune.

Les modalités d'admissions :

- nous situons volontairement l'âge d'accueil entre 13 et 16 ans.
- les jeunes accueillis nous sont confiés par les services de l'ASE et de la PJJ.
- le lieu de vie accueille actuellement six jeunes (nous prévoyons d'en accueillir sept après le projet de travaux d'agrandissement et de réhabilitation).
- la durée d'accueil varie selon les situations, mais s'étend en moyenne sur deux ans ; à ce terme, l'autonomie du jeune est quasiment acquise, mais notre structure n'est souvent plus en mesure d'offrir les services correspondants aux attentes de l'usager (formation en CFA, apprentissage, ...) ; le lieu de vie est trop isolé et les partenaires professionnels autour de Faucon sont rares ; le suivi du jeune qui s'impose dans le cadre d'un apprentissage ne pouvant se faire qu'à distance et nous échappant en grande partie, il nous faut alors passer le relais à d'autres structures plus adaptées.
- notre structure est réservée aux garçons ; l'accueil de filles, pratiqué jusqu'en 1999 provoquait des difficultés supplémentaires ; nos jeunes ont trop de problèmes personnels pour vivre harmonieusement la mixité.
- le lieu de vie de Faucon ne peut concrètement et l'association n'a pas vocation à accueillir des jeunes à mobilité réduite, présentant une addiction prononcée, ou exigeant des soins psychologiques importants, constants et répétés (notre structure étant loin de toute ville).
- nous ne proposons pas de séjours de rupture pour quelques jours, car d'une part, lorsqu'un de nos jeunes est en séjour familial ou en vacances, sa place reste réservée pour un retour d'urgence, et d'autre part, nous nous positionnons dans un travail à long terme.
- une convention d'accueil est signée entre l'administration et Faucon avant l'accueil du jeune.

Pour une admission à Faucon, nous n'effectuons aucune discrimination de nationalité, de religion, de condition sociale ou d'origine géographique.

Le panachage entre jeunes de caractères et de problématiques différentes a souvent bien réussi.

Le jeune qui arrive à Faucon est considéré par nous comme neuf. Il ne sera pas jugé sur son passé mais sur le quotidien et son évolution.

A son arrivée, il est remis un carnet d'accueil au jeune qu'il garde jusqu'à son départ ; ce carnet mentionne les règles essentielles, le fonctionnement de Faucon, les adresses importantes, ses droits et devoirs, et réserve une place pour des notes personnelles, des photos ou des copies de ses papiers officiels.

Informations techniques :

Afin de prendre une décision d'admission en connaissance de cause, il est important d'envoyer le rapport de situation complet à la Bergerie de Faucon. C'est-à-dire :

- le dernier rapport d'évolution du centre ou de la famille où résidait le jeune
- le rapport du parcours du jeune
- le dossier médical et psychologique
- le dossier scolaire
- les notes d'incidents
- les motifs du placement

Une omission grave ou des rapports incomplets pénaliseront le jeune dans son évolution, pourront le mettre en danger, voire hypothéquer son placement.

Les renseignements que nous demandons ainsi que les documents nécessaires en vue de son admission sont développés en annexe.

L'administration de tutelle peut évidemment consulter l'ensemble des documents du dossier jeune.

AVEC LE JUGE

Lors d'audiences ou de jugements concernant un jeune placé à Faucon, il est préférable qu'un responsable de Faucon (permanent de lieu de vie ou référent) assiste à l'audience, sauf si le juge ne le souhaite pas.

A tout moment le juge pourra contacter Faucon pour connaître la situation d'un jeune. Les rapports de l'équipe éducative de Faucon sont envoyés à l'administration de tutelle qui seule décide quels rapports doivent être transmis au juge.

Le juge a évidemment accès à l'ensemble des documents du dossier jeune.

AVEC LA FAMILLE

A moins d'une injonction notifiée par le juge des enfants, Faucon s'efforce de maintenir et de favoriser les liens familiaux du jeune (comme le rappelle d'ailleurs la loi du 02.01.2002). Ce lien peut être travaillé à l'occasion des vacances, par des appels téléphoniques ou des courriers réguliers. Dans certaines situations, et uniquement si l'équipe éducative et l'administration de tutelle le permettent, le passage des parents à Faucon peut être possible, le jeune pourra montrer le travail qu'il fait, les responsabilités qu'il assume. La fête de Faucon début août, préparée et présentée par les jeunes, est une bonne occasion pour les inviter.

Ni les travailleurs sociaux, ni le lieu d'accueil n'ont intérêt à écarter un jeune de ses parents, d'effacer ou d'ignorer sa famille, car aucun acteur, dans le cadre de son travail, ne veut et ne peut se substituer à la famille.

S'il y a injonction – ou dans le cadre d'une mesure de protection de l'enfance pour mise en danger, maltraitance, etc. –, une mise à l'écart de la famille ou du lieu d'origine peut être nécessaire. Nous restons alors en rapport étroit avec les administrations de tutelle pour la gestion du lien au quotidien.

La famille est prévenue uniquement par l'administration de tutelle pour toutes difficultés soit de santé, soit de comportement, Faucon ne prenant pas l'initiative d'avertir directement la famille.

Les visites ou entretiens entre la famille et le jeune, donnent souvent lieu par la suite à des échanges fructueux : réactions, changements de comportement du jeune, retour sur le passé, etc. Ces éléments sont ensuite analysés et deviennent une occasion pour parler des difficultés, des soucis, des peurs, des manques, des envies que rencontrent les parents et/ou le jeune.

PERSPECTIVES

UN BILAN CONTRASTE MAIS POSITIF ET ENCOURAGEANT

Il est difficile, voire indécent de faire des statistiques sur l'évolution des jeunes après leur passage à Faucon. Un jeune n'est pas un placement en bourse dont on évalue la valeur quotidienne.

Sans trop d'erreur, nous pouvons dire que plus de la moitié des jeunes placés à Faucon accèdent à une autonomie et à un avenir serein.

Les autres, même si leurs réalités ne correspondent pas aux attentes, gardent de Faucon plus qu'une image positive ; Faucon a été pour eux une étape importante et valorisante, une étape décisive dans leur parcours de vie.

Pour ceux d'entre eux qui souhaitent garder un lien ou qui demandent un suivi après leur séjour à Faucon, une équipe du bureau de Paris suivent ces jeunes tant que cela sera nécessaire et souhaité.

DE NOUVEAUX DEFIS

La problématique des jeunes a évolué ces dernières années.

Nous nous trouvons face à des adolescents de plus en plus jeunes lors de leur première infraction ce qui demande de notre part une prise en charge plus précoce.

Les jeunes sont davantage touchés par des problèmes qui relèvent de la psychiatrie ou qui requièrent un suivi psychologique et thérapeutique professionnel.

Leur violence est beaucoup plus tournée vers l'automutilation et nous constatons une consommation accrue de stupéfiants, une déscolarisation flagrante, un manque de motivation et d'espérance en l'avenir, un tissu familial toujours plus déficient et de graves carences affectives.

Face à ce constat, nous devons nous adapter et mettre régulièrement à jour notre projet ; en ce sens, nous pensons concrètement :

- développer le lien scolaire (par exemple, par la création d'une salle de cours) et intensifier les liens déjà existants avec le collège de Castellane.
- conforter la pratique innovante où l'animal joue un rôle pédagogique qui demeure un moyen efficace de motivation et de socialisation chez le jeune ; ce qui facilite un travail thérapeutique de fond poursuivi par les éducateurs.
- développer une prise en charge du mineur durant un à deux ans, pour ensuite passer le relais à une autre structure plus spécialisée dans la formation professionnelle et scolaire.
- maintenir un compagnon éducateur pour un jeune, pour continuer à répondre le plus efficacement possible aux demandes de prise en charge individuelle adaptée de jeunes ne pouvant pas ou plus être accueillis dans une grande structure.
- préserver ce qui fait l'esprit et la spécificité de Faucon.

Suite à la loi du 02.01.2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, nous avons mis en place :

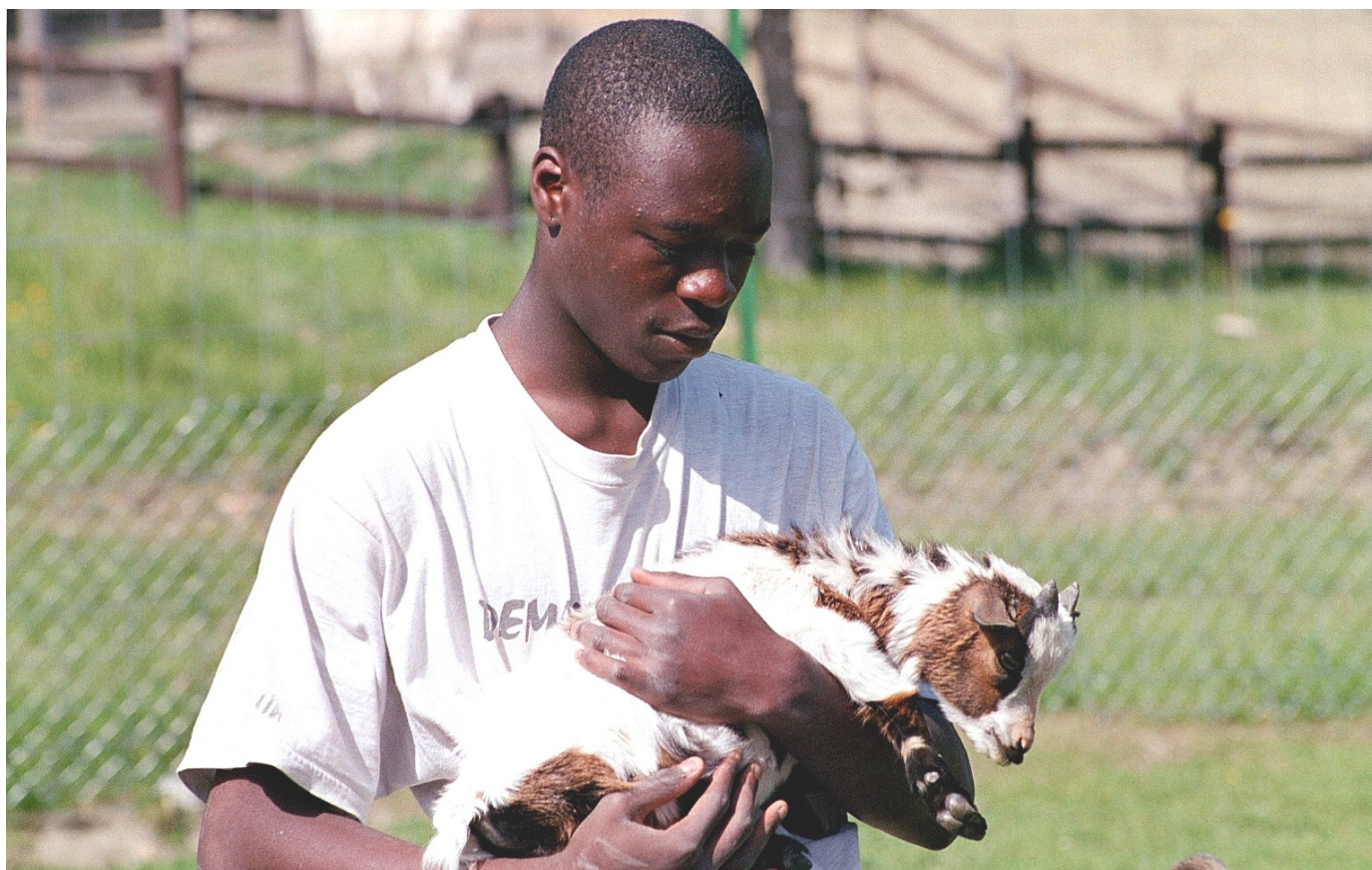
- le développement du travail de partenariat (par exemple, faire appel à des familles d'accueil agréées et des centres de vacances spécialisés lors des périodes de vacances, ou à des professionnels pour des stages en entreprise) et en réseau avec d'autres structures socio-éducatives, essentiellement dans les départements 04, 13 et 83.
- le Livret d'accueil jeune qui précise notamment les droits et devoirs des usagers, la partie essentielle du règlement intérieur.
- un cahier de transmission interne pour les informations courantes.
- des réunions d'évaluation, de synthèse, de supervision et d'organisation.
- la facilitation, dans la mesure du possible, du lien avec la famille (à plusieurs reprises, nous avons pu accueillir les parents ou la fratrie sur le lieu de vie pour une visite).
- un travail d'écrit et de synthèse en équipe sur les projets institutionnels, pédagogiques et individuels.
- la fidélité à l'originalité de Faucon en persévérant dans la pratique d'une pédagogie qui allie l'animal au jeune, tout en innovant et renouvelant cet exercice au quotidien.
- les moyens techniques pour adapter le logement des jeunes aux exigences actuelles (compte tenu de la réglementation en vigueur, des normes de sécurité, des exigences sanitaires, au regard de la loi 2002 et des espaces disponibles sur le site, un aménagement de l'hébergement, des sanitaires et des bureaux vont être réalisés).

La parole au fondateur Guy GILBERT

« L'idée dès le départ en 1970, - de chercher un lieu de vie à construire, loin des villes, dans un endroit rude mais beau, entouré d'animaux, de recréer une structure proche de la famille, soit au maximum 6 ou 7 jeunes, avec des adultes vivant sur place, autant d'adultes que de jeunes, - a été novatrice ; l'expérience de plus de 35 ans et l'actualité plus récente de crise des banlieues, confirment que cela a été et est encore un bon choix pour accompagner des jeunes dits "difficiles". Proposer à ces jeunes une activité manuelle, leur poser des repères, les encourager, les remettre debout, les aider, les former, les responsabiliser, les accompagner et puis les laisser s'envoler tout en restant disponible : programme passionnant, exigeant et dur ; défi que les équipes actuelles et futures sont prêtes à relever. A Faucon, nous possédons le cadre, la structure et l'expérience pour. »

Guy GILBERT, prêtre, éducateur spécialisé, président et fondateur de
l'association

En annexe : document d'admission d'un jeune



Document annexe d'admission d'un jeune



Association Père Guy GILBERT - BERGERIE de FAUCON

LIEU DE VIE ROUTE DEPART. 952
F 04120 ROUGON

www.bergerie-faucon.org bergerie.faucon@orange.fr
Siret Faucon: 42908417100017 fax 04.92.83.76.36

Antenne de Paris : 46 rue Riquet 75019 PARIS www.guygilbert.net ☎01.40.35.75.46 fax 01.40.35.12.93

Association : inscrite à Castellane au n° N151 le 10.05.1977, reconnue de bienfaisance et d'assistance par la Préfecture, agréée lieu de vie par le C.G. 04 et la PJJ
Ses actions : héberger, protéger, aider, éduquer, former, réinsérer, orienter, accompagner, des jeunes en grandes difficultés, en ruptures, victimes de violences, en prison, en abandons, en délinquances, - permettre à ces jeunes de se reconstruire au contact des animaux et des activités de notre élevage agricole des Gorges du Verdon, lieu de vie de type familial où se prépare leur avenir, - face aux difficultés des jeunes, éditer, sensibiliser, animer préventions et conférences avec Guy

CONVENTION D'ACCUEIL ET DE PRISE EN CHARGE A FAUCON

Note, explication de termes :

- Faucon : c'est la bergerie de Faucon, lieu de vie à Rougon
- administration : ASE, PJJ

Article 1: Les contractants :

L'établissement : Association Guy GILBERT - BERGERIE DE FAUCON
Adresse : RD 952 04120 ROUGON Tél.: 04.92.83.67.49 Fax : 04.92.83.76.36
Représenté par : son président, Guy GILBERT
Permanents de lieu de vie :
Assurance : Groupama Alpes Méditerranée, contrat n °13245559L
Statut : association, lieu de vie
agrément Conseil Général et PJJ du 04

Le responsable de l'administration de tutelle :

Nom :
Adresse :
Téléphone & fax :

Article 2 : FICHE D'ADMISSION situation au :

LE JEUNE :

Nom et Prénom :

Date de naissance : né à :

Date arrivée à Faucon :

Durée prévue du séjour :

Téléphone personnel du jeune :

N° sécu du jeune + adresse du centre :

ou de son représentant légal

ou CMU + adresse du centre :

et complémentaire CMU + nom et adresse du centre :

Séjour familial chez :

Adresse :

Téléphones :

Soucis de santé :

Autres renseignements importants :

LES PARENTS :

Père : Nom :

Adresse :

Téléphones :

N° sécu :

Mère : Nom :

Adresse :

Téléphones :

N° sécu :

ADMINISTRATIF :

Juge : Nom :

Adresse :

Téléphone / Fax :

Type de placement :

Avocat :

Adresse :

Téléphone / Fax :

Assistante sociale :

Adresse :

Téléphone / Fax :

Educateur/trice :

Adresse :

Téléphone / Fax :

Administration / Inspecteur/trice :

Adresse :

Téléphone / Fax :

Famille d'accueil :

Adresse :

Téléphone :

Scolarité / formation :

Adresse :

Téléphone / Fax :

Dernier lieu de placement :

Référent :

Adresse :

Téléphone / Fax :

FACTURATION MENSUELLE :

Facture à envoyer à :

A facturer à :

Adresse :

Téléphone / Fax :

Responsable des factures :

Prix de journée prévu actuellement incluant argent de poche et vêtture :

Coûts des trajets : administratifs / de retour en famille /

en sus (mais gratuits jusqu'à la gare): oui non

REMIS A L'ARRIVEE : (cocher si ok)

- Carnet de santé
- Carte d'identité
- Téléphone
- Appareils :
- Listing trousseau
- Carte vitale
- Attestation Sécu ou / et CMU
- Décharge médicale / Autorisation d'opérer
- Ordonnance de placement
- Assurance de placement
- Contrat d'accueil
- Photo d'identité
- Album photos
- Autres :



- les motifs du placement

Une omission grave ou des rapports incomplets pénalisera le jeune dans son évolution et pourra le mettre en danger, voire hypothéquer son placement.

Article 7 : Mission

L'administration souhaite que les objectifs suivants soient mis en place durant le séjour du jeune à Faucon. Elle s'engage à consulter le projet pédagogique de Faucon afin de ne pas demander des missions incompatibles avec notre structure.

Objectifs : -
-

Article 8 : Sortie de Faucon

Lors d'une sortie, tout jeune est accompagné par un éducateur de Faucon.

Les séjours en famille sont définis en lien avec l'administration, les parents et Faucon.

Pour le jeune concerné par ce contrat, les séjours sont prévus de la façon suivante :

- durée :
- cadence :
- chez :

Les différents acteurs s'engagent à ce que le jeune puisse être présent à Faucon en fin de mois pour les réunions d'évaluation.

Le soir de Noël, le jour de Pâques, fin juillet et début août, Faucon organise des fêtes où les jeunes sont actifs, leur présence est alors impérative.

L'éducateur veille sur le jeune jusqu'au départ du moyen de transport emprunté par le jeune.

Les parents téléphonent à Faucon si le jeune n'est pas arrivé à destination à l'heure prévue.

Au retour il en est de même, Faucon avertira les parents et l'administration en cas de problème.

Les parents s'engagent à avertir Faucon en temps utile si une difficulté de transport ou si un changement de date de retour se présentent.

En cas de stage ou de scolarisation, le jeune prendra les moyens de transport collectifs sans la présence d'un éducateur. Dans ces cas, les modalités (contrat, ...) sont portées à la connaissance de l'administration.

En cas d'accord avec le référent, le jeune pourra effectuer un passage à Paris, à notre antenne au 46 rue Riquet, où il logera. Un éducateur de l'association s'en occupera dans les mêmes conditions qu'à Faucon.

Tous les jeunes partent en séjour familial pour un minimum de une semaine à partir du 25 décembre et de deux semaines après la fête de Faucon début août. Le référent, en lien avec les parents, des structures de colos et Faucon, trouve un lieu de vacances.

Article 9 : En cas de difficultés

En cas de problèmes de comportement, de fugue ou de santé importants, l'administration sera immédiatement avertie. Lors d'une fugue, les services de gendarmerie seront prévenus au plus tard en fin de journée.

Article 10 : Relations avec les référents extérieurs

Sauf injonction contraire, chaque jeune est appelé à s'ouvrir aux autres, à rencontrer ses amis, à tisser des liens familiaux. Pour cela, nous offrons une carte téléphonique mensuelle au jeune qui pourra téléphoner normalement tous les lundi, jeudi et samedi soirs. Il pourra écrire à tout moment à qui il souhaite. Le courrier qui arrive est ouvert devant le jeune mais seul l'usager en a lecture.

Pour éviter des coups de fils incessants et répétés à n'importe quel moment de la journée, voir de la nuit, souvent très perturbants pour le jeune, les parents ne pourront joindre leur enfant qu'en cas d'urgence.
Les parents ou amis sont admis en visite à Faucon à condition que le référent et Guy aient donné leur accord.
Le jeune peut à tout moment contacter son éducateur référent et inversement, l'idéal étant par voie de courrier.
A tout moment, l'éducateur référent peut passer à Faucon.
Des bilans et des rapports sont faits régulièrement par Faucon. Un rapport écrit est établi à chaque évènement ou problème important, aux échéances administratives ou judiciaires et au minimum une fois par trimestre.

Vu les distances importantes jusqu'à la gare la plus proche, Faucon demande à ce que les rendez-vous administratifs soient cumulés dans la mesure du possible et liés aux périodes de séjour familial du jeune.

Fait en quatre exemplaires, à Rougon le :

Signé pour accord,

le responsable légal :

le responsable congés / famille d'accueil :

la bergerie de Faucon :

l'administration :



EXTRAITS DU CARNET D'ACCUEIL JEUNE :

Ce contrat est conclu entre toi et Faucon. Pas de signature, une parole d'homme de ta part nous suffit.
Tu viens librement à Faucon, parce que tu as la volonté de t'en sortir.
Durant tes séjours en famille ou stages, ta place te reste réservée à Faucon, aucun autre jeune ne prendra ta place ; nous te conseillons de déposer tes affaires de valeur au bureau. A tout moment, tu pourras téléphoner à Faucon si t'en éprouve le besoin.
Un éducateur te conduit et te cherche à la gare SNCF ou de l'arrêt de bus prévu.

Si tu as un souci de santé ou autre, parles-en à Guy, ou à un salarié de ton choix, ou au bureau.

Ton dossier et ce que tu confies à Guy restent confidentiels.

En cas de nécessité, tu peux téléphoner du bureau de Faucon à ton éducateur ASE ou PJJ ou à tes parents avec l'accord de Guy. Mais par courrier, c'est mieux. Il restera une trace.

Lorsque des médias interviennent à Faucon, tu peux demander que ton visage soit floué ; par ailleurs, ton identité ne sera jamais divulguée.

Lorsque tu viens à Faucon, tu tournes les pages de ton passé, t'es blanc comme nos pigeons paons. Faucon n'est pas une sanction pour toi, mais un tremplin pour t'en sortir. Profite de ce temps privilégié à Faucon pour changer, apprendre et préparer ton avenir.

Les règles à Faucon sont précises ; tu les découvriras vite, elles sont là non pas pour t'embêter, mais pour que la vie au quotidien se passe au mieux ; respecte les bien ; t'en trouve quelques unes dans ce carnet d'accueil ainsi que tes droits et devoirs.

QUELQUES MOTS AU JEUNE ACCUEILLI, par Guy GILBERT :

« Faucon est un lieu de vie. Comme une famille. Ou si tu préfères, ta deuxième famille. Tu y es accueilli comme un membre à part entière. Chacun y a sa place, son travail, ses responsabilités, ses droits et ses devoirs. Les éducateurs sont appelés « compagnons » et comme toi, vivent sur place et partagent le même quotidien. Ici, pas de personnel pour te servir. Chacun bosse et se prends en mains ; tu verras, les compagnons et les autres jeunes t'aideront et t'expliqueront.

L'ambiance c'est toi avec les autres qui la crée ; si tu fais chier, on te fera chier, si t'es sympa, tous seront sympa avec toi.

En venant ici, personne ne te demandera ton passé. Tu es comme neuf.

A toi de faire ta vie au mieux et de prendre la main que Faucon te tend, comme la chance de ta vie.

Le site est beau ; avant toi, des centaines de jeunes y ont travaillé pour en arriver là ; à toi de respecter et de continuer cette aventure.

Nous avons beaucoup d'animaux dont tu t'occuperas en partie selon tes préférences. En apprenant à les connaître, en les apprivoisant, en les nourrissant, en les soignant et en les promenant, tu apprendras des valeurs essentielles qui t'aideront tout au long de ta vie : le respect, la douceur mais aussi la fermeté, la responsabilité, le travail bien fait, la fidélité.

Sache qu'en plus de 30 ans, grâce à Faucon, beaucoup de jeunes ont réussi à s'en sortir, Guy et les compagnons t'aideront à ce qu'il en soit de même pour toi, à condition que tu y mettes du tien.

Le jour où tu repars d'ici, tu ne seras pas largué dans la nature, Guy et son équipe de Paris garderont des liens avec toi aussi longtemps que nécessaire. »

